

Lettre ouverte à

Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République

Copie : Monsieur Édouard Philippe, Premier ministre

Copie : Madame Élisabeth Borne, Ministre chargée des Transports

Monsieur le Président de la République,

Nos organisations sont représentatives en Île-de-France de milliers de citoyens parmi les plus engagés civiquement. Cela nous conduit, entre autres, à nous opposer à de grands projets aux bénéfices socio-économiques incertains. À cet égard, suite au rapport alarmant de la Cour des comptes, c'est à présent la révision du périmètre du réseau de transport Grand Paris Express qui est en question.

Nous sommes particulièrement concernés par la ligne 18 de ce réseau, dont le projet est controversé depuis son origine pour la région où nous œuvrons : le plateau de Saclay, de Massy à Versailles. Notre opposition s'appuie notamment sur les avis et rapports d'éminents experts¹ et nous a conduits à déposer un recours en Conseil d'État pour excès de pouvoir de sa Déclaration d'Utilité Publique.

Nous ne pouvons rester silencieux devant la tempête médiatique passionnelle soulevée par les partisans inconditionnels de cette ligne. Ne disposant pas de moyens de communication aussi puissants, nous souhaitons néanmoins exposer nos arguments et en appeler à la raison.

- Le tronçon Massy-Saclay-Versailles ne présente pas l'utilité qu'on veut lui prêter. Cette ligne est conçue pour être un moyen de transit perpendiculaire aux principaux flux de déplacement des secteurs traversés. Elle interconnecterait des bassins d'emploi qui n'ont pas grand-chose en commun. En outre, les déplacements entre pôles d'activités ne représentent que 3 % du trafic total. Pour répondre efficacement à la criante réalité des besoins quotidiens, il est impératif d'améliorer rapidement les dessertes nord-sud et d'organiser le rabattement des plateaux de Saclay et de Satory vers les RER B et C circulant dans les vallées toutes proches.
- Le caractère vanté comme « structurant » de cette ligne menace en fait la stabilité de zones emploi/habitat aujourd'hui équilibrées en Yvelines et en Essonne. La ligne 18 serait un vecteur d'étalement urbain en facilitant l'éloignement domicile-travail, et en prédisposant ensuite à l'urbanisation progressive de ce plateau encore agricole. La protection sans cesse évoquée de cette vocation agricole ne saurait résister à la présence d'une telle infrastructure lourde ni surtout à ses conséquences.
- Ses coûts de construction et d'exploitation seraient démesurés par rapport au service rendu ; sa réalisation mobiliserait en outre les moyens techniques et financiers réclamés en urgence pour la rénovation et la modernisation du réseau existant, dont les RER B et C, et la mise en place des rabattements.
- Compte tenu de la rapide évolution des technologies, tant dans les transports que dans l'organisation du travail, ce métro risquerait d'être obsolète lors de sa mise en service !

La desserte du plateau de Saclay (et de ses alentours) a grand besoin de transports en commun, mais la ligne 18 ne constitue en rien une solution. Elle a été identifiée dès le départ comme le maillon le plus faible du Grand Paris Express car elle a été posée comme postulat sans analyser le problème de desserte à résoudre. Toutes les modélisations réalisées depuis 2010 (DRIEA, RATP, STIF) prévoient des flux trop faibles de voyageurs pour justifier un métro. Par contre, il sera aisé de démontrer avec bonne foi qu'en achevant le TCSP au sud du plateau et en déployant des moyens de rabattement adéquats depuis les RER permettraient de faire face au problème.

¹ Rapports Auzannet, Cercle des Transports, Commissariat Général à l'Investissement ; avis de Jean-Pierre Orfeuill, Jean Vivier, Claude Gressier, Jean-Noël Chapulut, ainsi que des urbanistes Marc Wiel, Christian Devillers, Jacqueline Lorthiois, Frédéric Léonhardt ...

Monsieur le Président, vous ne pouvez pas céder devant des revendications catégorielles, aussi véhémentes ou lyriques soient-elles ! Les élus locaux sont consultés ; les associations le méritent tout autant, pour la connaissance qu'elles ont du territoire. Aussi demandons-nous à être entendus avant une prise de décision définitive sur cette question.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en notre haute considération.

Dominique Duval, France Nature Environnement Ile-de-France,

Lionel Champetier, Union des associations de sauvegarde
du plateau de Saclay et des vallées limitrophes (UASPS),

Catherine Giobellina, Union des amis du Parc naturel
régional de la Haute vallée de Chevreuse (UAPNR),

Jean-Pierre Moulin, Essonne Nature Environnement (ENE),

Jacques de Givry, Les Amis du Grand Parc de Versailles (AGPV),

Olivier Lucas, Les Amis de la Vallée de la Bièvre(AVB),

Cyril Girardin, Les Jardins de Cérès-AMAP,

Laurent Sainte Fare Garnot, Société Civile pour le Développement
d'une Agriculture Durable en Île-de-France,
dite « Terres Fertiles ».

Ressources documentaires :

<http://www.assises-mobi-saclay.fr/presentations>

<https://youtu.be/c6sc1aKHAVE>

<https://saclaycitoyen.jimdo.com/actions-engag%C3%A9es/recours-dup-m%C3%A9tro/>